

# **ANNEXE 18**

Rapport d'enquête publique et conclusions motivées rédigés par madame Sophia LOUIS Commissaire  
Enquêteur auprès du Tribunal administratif par décision n°E19000011/97 du 18/06/2019  
Arrêté préfectoral n°173 DEAL/UPR du 10/07/2019



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

Guyane

COMMUNE

Cayenne

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : la demande d'autorisation  
environnementale unique, au titre de la loi sur  
l'eau, au dossier préalable à la déclaration  
d'utilité publique (DUP) et à l'enquête  
parcellaire pour le projet d'aménagement de  
la ZAC PALIKA et le confortement du Pont  
Lucas sur la commune de Cayenne.

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : L'aménagement de la ZAC PALIKA et le confortement du Pont Lucas sur la commune de Cayenne

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 113 en date du 10 juillet 2019 de

M. le Maire de :

M. le Préfet de : Guyane

## Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
Membres suppléants : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 29 juillet 2019 au 29 août 2019

les lundi 29/07/19 de 8h à 11h et de / à /

les mardi 06/08/19 de 9h à 12h et de / à /

les mercredi 21/08/19 de 10h à 13h et de / à /

Siège de l'enquête : Service Technique de la mairie de Cayenne

Autres lieux de consultation du dossier : \_\_\_\_\_

## Registre d'enquête :

comportant 04 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

## Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : \_\_\_\_\_

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 29 juillet 2019 de 8h00 à 11h00 et de / à \_\_\_\_\_

les mardi 06 août 2019 de 9h00 à 12h00 et de / à \_\_\_\_\_

les mercredi 21 août 2019 de 10h00 à 13h00 et de / à \_\_\_\_\_

les jeudi 29 août 2019 de 9h00 à 12h00 et de / à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

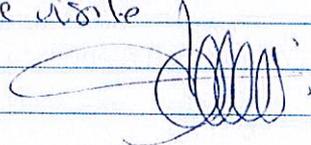
**PREMIÈRE JOURNÉE**

Les lundi 29/07/19 de 08 heures 00 à 11 heures 00

Observations de M<sup>(1)</sup> Aucune Visite 

Deuxième journée de permanence

les mardi 06/08/19 de 09h00 à 19h00

Aucune visite 

<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.



Troisième journée de permanence

les mercredi 21/08/19 de 10h30 à 13h00

Aucune visite



## Quatrième journée de permanence

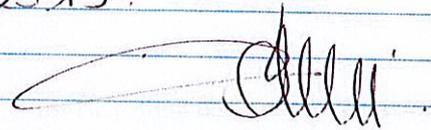
les jeudi 29/08/19 de 09h00 à 12h00

Mme NENNECHY Line 0694062355.

Pour ce qui concerne les voies d'accès de la zone valba, est prévu la retrocession du chemin allant du quartier valserine à la rue d'andromède. Il s'agit d'un accès préexistant qui pourrait permettre de dégager la zone au vu des différentes raisons présentées en face de super-u, oceanic sur le mont saint martin. Il y aura plus de 1800 véhicules supplémentaires sur la route de suzini. Merci d'avance

sternochas

L'enquête publique et les permanences sont closes le jeudi 29/08/2019.



Le 29 août 2019 à 12 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), madame Sophia Lolis déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du 29 juillet 2019 au 29 août 2019 de 09 heures 00 à 12 heures 00 et de 10 heures 00 à 13 heures 00

Les observations ont été consignées au registre

le 29 août 2019 lors de la permanence par 01 personnes (pages n° 04 à 04).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre :

1 lettre en date du de M

2 lettre en date du de M

3 lettre en date du de M

4 lettre en date du de M

5 lettre en date du de M

6 lettre en date du de M

signature



# **ANNEXE 19**



### PREF GUYANE - ZAC PALIKA - E-REGISTRE

EP19387

29/07/2019 - 29/08/2019

Dépôts des observations Consultation des pages Consultation des dossiers Thèmes Notation Modération Commentaires Portfolios

Informations

Registre électronique uniquement

Registres

Papier

Électronique

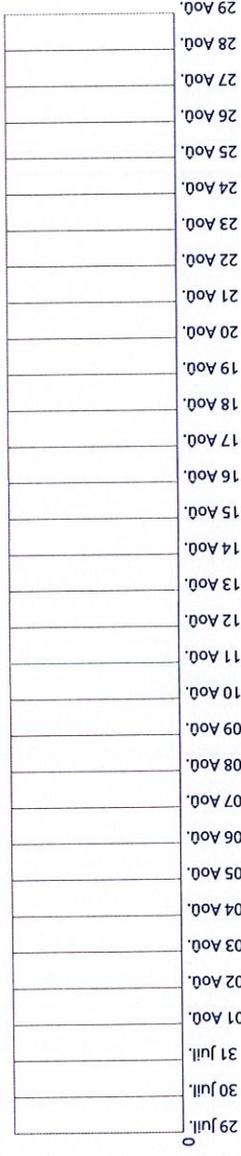
Analyse

Documents

Impressions

Logistique terrain

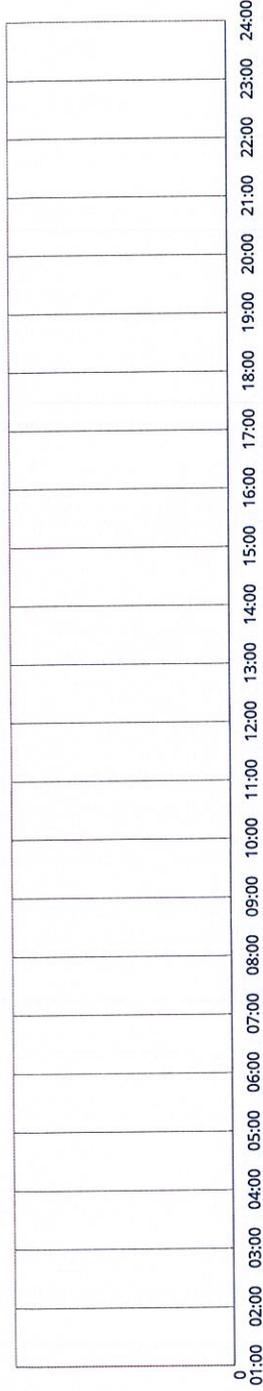
### Nombre d'observations déposées par jour



### Mode de dépôt des observations

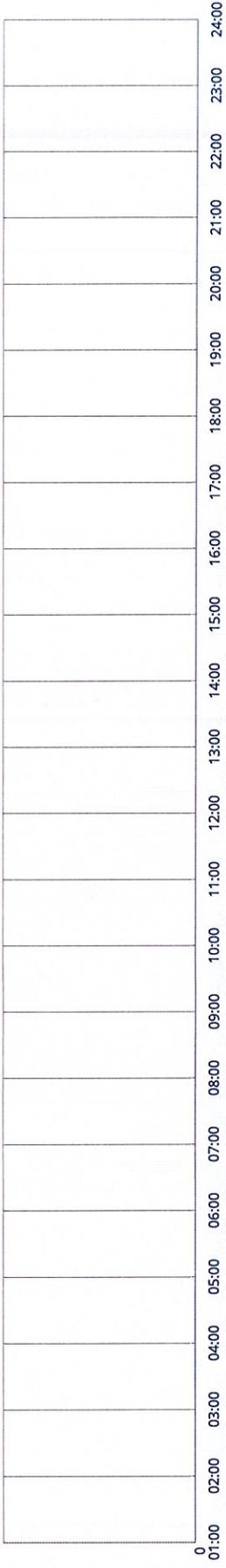
Formulaire Email

### Nombre d'observations du



septembre 2019						
L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

### Heures de dépôt des observations sur l'ensemble de l'enquête



[Se déconnecter](#)